

## **MAG-Net, projet de promotion de la santé et de prévention des assuétudes**

### **Un site et deux bases de données au service de tous**

Imaginez un professeur luxembourgeois préparant une leçon sur les drogues, un journaliste désireux de comparer les lois en vigueur dans les pays limitrophes, un consommateur qui cherche une aide pour décrocher, un agent social allemand cherchant des partenariats avec des services belges. Où trouveront-ils les informations s'ils vivent dans la Grande Région ? Sur le site du projet MAG-Net : <http://mag-net.eu> !

Le site de ce projet européen Interreg IV-A de prévention des assuétudes et de réduction des risques est en ligne depuis plusieurs mois. Il a comme objectif de dépasser l'offre nationale en matière de promotion de la santé et de prévention en l'élargissant aux pays limitrophes de la Grande Région. Il proposera à tout un chacun de trouver les informations nécessaires afin de faciliter l'accès aux informations et aux soins liés aux assuétudes.

Deux bases de données sont intégrées au site internet. Elles proposeront d'une part la liste et les coordonnées des services sociaux de la Grande Région et d'autre part les outils pédagogiques et scolaires testés et utilisés par les promoteurs du projet MAG-Net et leurs partenaires. Il y sera ainsi possible de trouver à partir de simples mots-clés, tous les services et outils concernant les assuétudes. Une carte interactive facilitera la localisation des services spécialisés.

Au-delà de cette mise en ligne, les promoteurs de MAG-Net travaillent également aux échanges d'outils et d'expériences de terrain. Ainsi, les premiers stands de réduction de risques communs ont été testés cet été en milieu festif au Grand-Duché du Luxembourg et en Allemagne. Une information sur les législations touchant à la vie nocturne dans les différents pays de la Grande Région a été publiée il y a peu, permettant aux frontaliers de connaître leurs droits et les restrictions applicables dans ces pays. En matière sociale, les premiers échanges de bonnes pratiques, en prison notamment, ont eu lieu. Ainsi, malgré les difficultés liées à la langue et aux différences culturelles, les promoteurs du projet poursuivent le programme financé par le FEDER et ont même permis que les contacts se nouent entre acteurs non-partenaires du projet.